

Attitudes et comportements

Introduction

Chaque individu reçoit à travers sa société l'héritage d'une histoire, d'une langue, d'une série de traditions culturelles, de catégories organisatrices du monde physique et social, d'une série de représentations sociales (Tarin. 2006 :09). Cet héritage - structuré et extériorisé à travers le dit et le non-dit – apparaît comme un capital partagé par l'ensemble des membres du groupe, il se manifeste à travers les attitudes, les comportements et les systèmes symboliques implicites qui gèrent et construisent les significations culturelles et sociales. Il se manifeste également à travers la langue qui demeure un outil de communication véhiculant une spécificité culturelle et un mode de pensée particulier : car les mots -d'une langue à une autre- ne recouvrent pas les mêmes réalités sociales et culturelles et poussent parfois à un brouillage de sens. Ces mots peuvent être à la fois « *source d'incompréhension (...) d'interprétation erronée ou de comportements inattendus* ». (Tarin. 2006 :9). En d'autres termes, les différences entre les langues ne se limitent pas uniquement aux différences du vocabulaire, loin de là, chaque langue va traduire spécifiquement une certaine vision du monde, le reflétant et l'organisant à travers « *des grilles variables selon les cultures* » (Hagège.1996 :65).

Tous les traits distinctifs spécifiques à chaque communauté entre autres les faits culturels-, vont être traduits par la langue. Cette interprétation témoigne du lien et des relations à la fois intimes et complexes tissés entre la langue et la culture d'un côté, et de l'impact de la culture de la langue cible et de ses représentations sur les processus cognitifs et les modes de l'acquisition de langue de l'autre côté.

Les représentations sociales :

Les représentations sociales sont un moyen de connaissance non savante, que l'homme utilise constamment, inconsciemment, pour déchiffrer le monde. Elles sont reconstruction de la réalité et constitutives de celle-ci. Cette reconstruction va dans le sens de la réduction de la dissonance cognitive : le réel est déformé, altéré, transformé en représentations et images constituées pour adhérer au système de normes et de valeurs du groupe social. C'est pourquoi les représentations sociales nous renseignent davantage sur les groupes sociaux qui les produisent que sur les objets sociaux qu'elles concernent.

Les représentations sont liées aux idéologies puisque ces dernières les alimentent et les justifient. Nous entendons par **idéologie** : « *un système d'idées liées sociologiquement à un groupement économique, politique, ethnique ou autre, exprimant sans réciprocité les intérêts plus ou moins conscients de ce groupe,* » ou plus simplement un « *système global d'interprétation du monde historico-politique.* »

Ces représentations constituent une sorte de “*carte mentale*” provisoire car susceptible de changer avec la construction de chaque nouvelle représentation. Cette “*carte mentale*” oriente notre perception, régit nos attitudes et nos opinions et détermine nos conduites.

Ainsi, comme le dit BOURDIEU : « *Ce que nous considérons comme la réalité sociale est pour une grande part représentation ou produit de la représentation* ». Puisque chaque groupe social a ses propres représentations, la réalité, les valeurs et les normes sociales diffèrent d'un groupe à l'autre.

Les représentations linguistiques

Utilisées initialement dans les sciences humaines, les représentations constituent des phénomènes complexes toujours activés dans la vie sociale. Leur richesse phénoménale caractérisée par une totalité signifiante(1) (éléments cognitifs, informatifs, normatifs, croyances, valeurs, attitudes, opinions, images,...), leur a permis de gagner du terrain et de s'étaler à plusieurs champs de recherches entre autre la sociolinguistique qui envisage le langage dans sa dimension sociale car :

«La sociolinguistique est inséparablement une linguistique des usages sociaux de la / les langues et des représentations de cette / ces langues et de ses / leurs usages sociaux, qui repère à la fois consensus et conflit et tente donc d'analyser les dynamiques linguistiques et sociales » (Boyer H, 1990, p104).

Boyer note que les représentations de la langue ne sont qu'une catégorie des représentations sociales, que la langue n'est qu'un objet – parmi d'autres – de maintes représentations qu'elles soient positives ou négatives, produites de façon individuelle ou collective. Ces représentations commandent les comportements et les actions des locuteurs à travers les jugements formulés.

Autrement dit, il y a une interaction entre les attitudes langagières et les représentations, cette relation permet de mettre un réseau d'association de mots et d'idées qui appartiennent à "l'imaginaire linguistique" des individus :

« Les représentations langagières qui se livrent à travers le discours épilinguistique() et métalinguistique, dans ce que les locuteurs disent, pensent, savent (ou non) des variétés linguistiques d'un répertoire commun, de leurs pratiques langagières et de celles des autres, sont de nature à donner un sens aux conduites et aux usages, à en cerner les déterminants les plus centraux. » (Bothorol - Witz, 2000)*

Les attitudes :

L'attitude est la prédisposition de l'individu à évaluer un symbole d'un objet ou un aspect de son monde d'une manière favorable ou défavorable. L'avis est l'expression verbale d'une attitude, mais les attitudes peuvent aussi être exprimées en comportement non verbal. De manière générale, l'attitude en psychologie sociale définit un état d'esprit à l'égard d'une valeur ou une disposition envers un objet social, il s'agit d'une disposition interne durable qui sous-tend les réponses de l'individu à un objet ou à une classe d'objets du monde social.

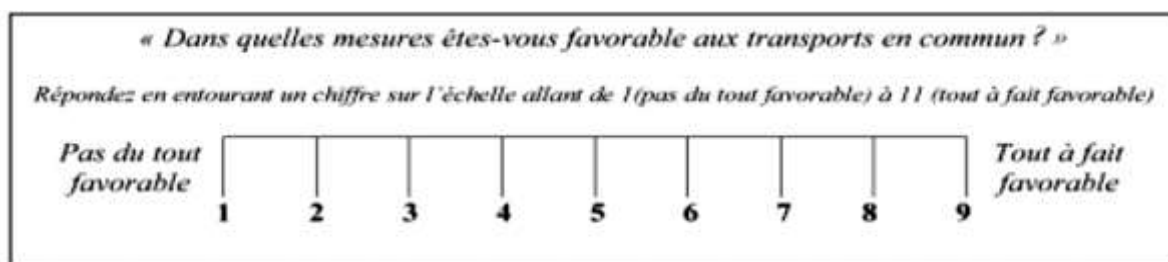
Ces réponses sont des réactions aux croyances intériorisées vis-à-vis d'un objet, une personne ou un évènement et qui permet de situer ces objets sur une échelle de jugement allant de positive à négative, de favorable à défavorable. Par ailleurs, elles peuvent être motivées par des informations objectives, comme elles peuvent s'appuyer sur des préjugés ou des stéréotypes.

Les attitudes linguistiques :

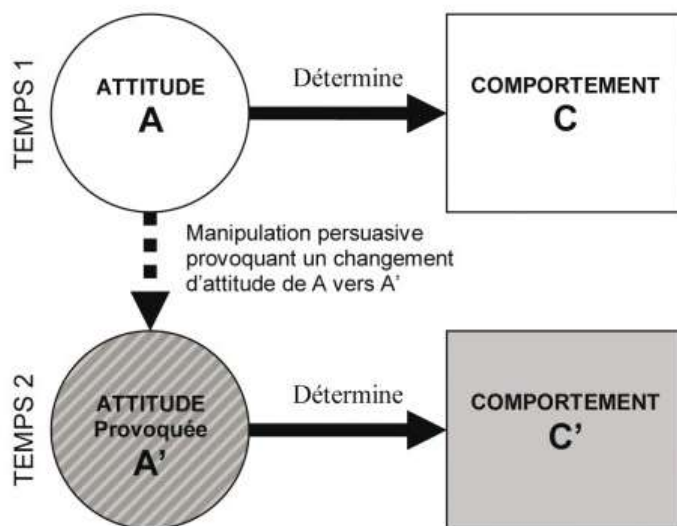
La sociolinguistique associe le terme attitude à celui de communauté linguistique. Celle-ci, qu'elle soit petite ou grande, il y a toujours des attitudes linguistiques aussi bien face aux autres langues que face à la variété parlée par la majorité des membres de la communauté actuelle. Dans la mesure où elle correspond à une évaluation, une attitude peut être positive, neutre ou négative, consciente ou inconsciente.

D'un autre point de vue, L'attitude linguistique est souvent l'expression de luttes sociales subtiles qui n'est pas toujours facile à justifier. Certains aspects du français standard contemporain proviennent de variétés non standards de l'ancien français; les formes non standards d'autrefois sont le standard d'aujourd'hui. La prononciation du (r) fait partie de la variété standard aux U.S.A., alors qu'elle est jugée non standard en G.B (Labov, 1994).

Les attitudes n'étant pas des objets facilement accessibles, elles sont le plus généralement appréhendées de manière déclarative à l'aide d'une échelle de mesure : l'individu donne par écrit son appréciation sur l'objet en se positionnant sur une échelle d'intervalles en plusieurs points allant de " je n'aime pas du tout " à "j'aime tout à fait" ».



La relation cause-effet entre les attitudes et les comportements est très marquée chez les locuteurs. Une manipulation d'attitude fait apparaitre des comportements désirés. David Vaidis explique qu'« en modifiant volontairement l'attitude d'un individu par le biais d'une manipulation, le comportement associé à cette attitude est ainsi plus susceptible d'être réalisé ». Le schéma suivant emprunté à David Vaidis montre cette relation de cause-effet entre les attitudes et les comportements :



Prenons un exemple dans le cadre des langues parlées en Algérie : si les individus prennent plaisir à dénigrer une langue donnée : le kabyle à Alger dans les années 1980 (Temps 1, Attitude A), un certain nombre de comportements va être observé chez les locuteurs kabyles : insécurité linguistique, changement de langue,... (Comportement C). Au moyen d'une nouvelle loi : le berbère langue nationale (manipulation, Temps 2), l'attitude du locuteur algérois va être modifiée au profit d'une attitude positive (Attitude A') et on observera une réduction du phénomène d'insécurité linguistique (Comportement C'). Le changement d'attitude aura provoqué un changement de comportement.

En effet ; il existe tout un ensemble d'attitudes et de sentiments des locuteurs face aux langues, aux variétés de langues et à ceux qui les utilisent. Ces attitudes ont nécessairement des retombées sur le comportement linguistique (Labov, 1994). Ce dernier se traduit chez les locuteurs par deux états ; soit un sentiment d'insécurité linguistique soit une situation d'hypercorrection.

Application

En étudiant l'exemple suivant, les étudiants sont invités à proposer d'autres exemples personnels.

Exemple :

En Algérie par exemple durant les années 1990, les islamistes assassinaient les enseignants et inspecteurs de français car la représentation qu'ils se faisaient de la langue française était négative : langue des impies (loughat el koufar). D'autres représentations négatives engendrent des attitudes négatives : langue des colons, hizeb français, langue de l'ennemi.

Citons des réactions envers l'arabe dans certaines régions d'Algérie : refus d'apprendre l'arabe, destruction des affiches en arabe,... Inversement des représentations comme « langue sainte » « sacrée » engendrent des attitudes positives. C'est le cas de l'arabe.

Les attitudes et les représentations ont une influence sur la norme. Ces dernières engendrent une pression continue sur le système interne de la langue. Une attitude et représentation peut favoriser la variation, le contact des langues, la mort des langues, les emprunts, etc.

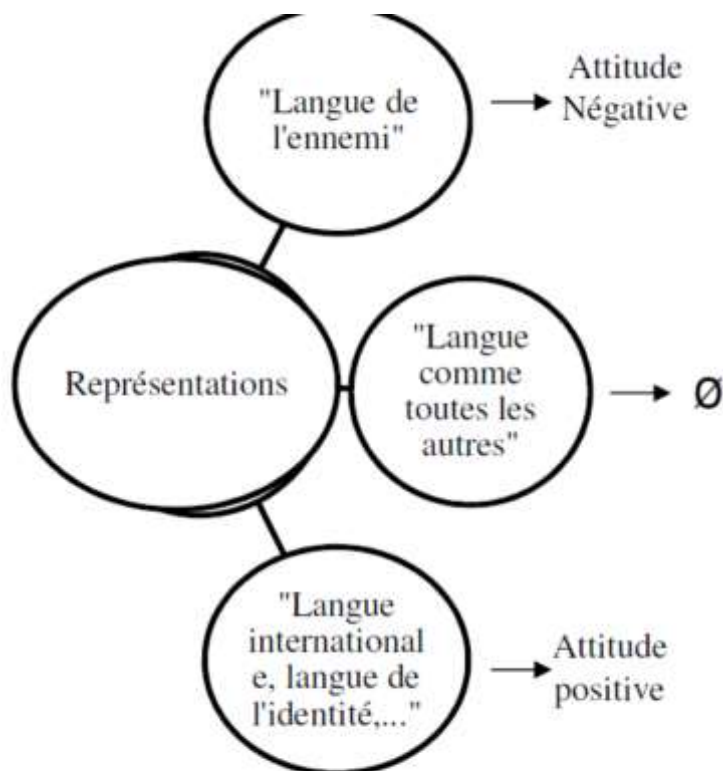


Figure 3 : relation *représentations* et *attitudes*

L'insécurité linguistique et l'hypercorrection

L'insécurité linguistique

Elle émane du contact entre langues hiérarchisées : langues de prestige et langues inférieures. Ainsi, un locuteur usant de l'une de ces dernières développera un complexe d'infériorité en estimant que sa langue est peu valorisée.

L'indice de l'insécurité linguistique représente le nombre de formes sur lesquels le locuteur voit une différence entre sa pratique et la forme qu'il considère comme correcte. La notion d'insécurité linguistique est donc le rapport entre jugement de normativité (l'usage correct selon le locuteur) et une auto-évaluation (l'usage personnel selon le locuteur).

Si l'insécurité linguistique est la recherche d'une légitimité linguistique (Houdebine 1993, p33), la sécurité linguistique est caractérisée par une estime de la pratique linguistique par ce qu'elle coïncide avec les pratiques légitimes, cela a deux explications : ou bien les locuteurs détiennent réellement la légitimité linguistique ou bien ils n'ont pas conscience de la distance qui les en sépare.

Ainsi Calvet (1996), a exposé quatre situations cardinales théoriques du couple sécurité/insécurité linguistique :

1-Insécurité formelle et statutaire : elle englobe les situations où les locuteurs pensent «mal parler » et ce qu'ils parlent n'est pas une langue. Cette situation s'explique par exemple en Algérie par le fait que certains locuteurs pensent qu'ils ne parlent pas un bon français et ce sont les instruits qui détiennent la bonne pratique de la langue (médecins, universitaires, informaticiens, ...).

2- Sécurité formelle et insécurité statutaire : c'est le cas des locuteurs qui pensent utiliser une bonne forme linguistique mais qu'ils qualifient comme non légitime statutairement. En Algérie, il est fréquent qu'on signale que les locuteurs d'une couche citadine sont les meilleurs connaisseurs de la forme locale alors qu'elle est statutairement défavorisée.

3- Insécurité formelle et sécurité statutaire : Les locuteurs d'une langue statutairement légitime considèrent qu'ils en parlent une forme non légitime, c'est le cas lorsque les locuteurs de la langue nationale ou officielle pensent que dans tel ou tel autre lieu on parle la meilleure langue, ce qui implique qu'ils pensent parler une forme défectueuse, c'est le cas des locuteurs Algériens qui parlent français mais qui pensent que le lieu où l'on parle mieux est ailleurs (la France).

1- Sécurité statutaire et formelle : Les locuteurs sont convaincus de bien parler une langue dont le statut est incontesté.

L'hypercorrection :

L'insécurité linguistique peut être appréhendée à deux niveaux : le niveau des discours épilinguistiques, et le niveau des pratiques langagières. Au niveau des discours épilinguistiques, l'insécurité linguistique peut se manifester à travers la stigmatisation de sa propre façon de parler, de sa propre variété linguistique ou des deux à la fois (insécurité formelle et statutaire).

Au niveau des pratiques langagières, ce sentiment se traduit, notamment dans les situations formelles, par une grande variation et par un penchant vers l'hypercorrection, résultant du désir de s'approprier les formes dont on reconnaît la légitimité mais qu'on ne maîtrise pas.

BOURDIEU décrit les pratiques qui caractérisent les personnes souffrant d'insécurité linguistique comme : l'« *adoption d'un débit et d'une diction inhabituels* », « *verbosité* » et « *imprécisions* » pouvant atteindre « *l'amphigouri* » ». Il ajoute que l'insécurité linguistique peut aussi se manifester, dans ces situations formelles où la forme légitime est la seule admise, par le silence que s'imposent les locuteurs qui en souffrent.¹

À cause de la pression sociale de parler parfaitement, beaucoup de locuteurs sont victimes de l'hypercorrection. **L'hypercorrection** est la substitution d'une prononciation, d'une forme grammaticale, ou d'un usage que le locuteur croit être correct dans un contexte inconvenant. Un locuteur fait l'hypercorrection pour impressionner quelqu'un ou afficher ses connaissances de la langue. Par exemple: Est-ce que voulez-vous un sandwich? («Est-ce que» n'est pas nécessaire, ou on peut dire «est-ce que vous voulez...»).

L'hypercorrection d'un locuteur donné révèle la valeur attribuée au respect des règles dans un contexte d'énonciation précis. Le même locuteur fera donc des fautes d'hypercorrection dans un contexte et pas dans un autre.

Au sein d'une communauté linguistique, l'indice d'insécurité linguistique est variable selon les classes et les catégories sociales. On a surtout insisté sur la propension de ce sentiment d'insécurité linguistique dans les classes moyennes, notamment chez la petite bourgeoisie, et chez les femmes.

Exemples :

- La liaison : « Quatre amis ».
- Déplacement de l'accent de sa position habituelle.
- L'allongement consonantique de la géminée (double consonne) qui pousse les locuteurs à prononcer en marquant cette double consonne : « addition », «grammaire », « colloque ».
- Voilà la façon dont nous pensons que la culture doit évoluer²

¹ *Verbosité* : l'expression en trop de mots.

L'amphigouri : propos désordonné dont les phrases mal construites et le vocabulaire incertain, n'aboutissent à aucun sens satisfait. Discours confus.

² Application excessive d'une règle imparfaitement maîtrisée, l'emploi du subjonctif (forme grammaticale de prestige) alors que c'est l'indicatif qui est requis.

La psycholinguistique

Quelle est la part des phénomènes psychiques dans notre capacité à recevoir et à produire du langage ? On peut essayer de la mesurer au moyen de quelques expériences simples. Combien de temps nous souvenons-nous, par exemple, d'une phrase que nous avons entendue ? Apparemment, la formulation littérale (exacte) d'une phrase est rapidement oubliée, alors que le sens en est conservé de façon précise. La psycholinguistique pourra en outre essayer de faire la part entre ce qui relève de processus conscients, contrôlés, et ce qui relève de processus inconscients ; de mesurer le rôle de la mémoire et des capacités déductives (étudiées par la linguistique cognitive), etc.

Tout dans le langage, ne tient pas à ce que nous appelons très précisément *la compétence linguistique*. Le psychologue suisse Jean Piaget (1896-1980), par exemple, a montré que, chez l'enfant, l'activité de langage ne doit pas être dissociée d'autres activités, comme le jeu, par lesquelles nous mettons en place des symboles. Ainsi, le langage est un comportement parmi d'autres, il coexiste au milieu de bien d'autres moyens de communication et d'interaction avec notre milieu. On estime aujourd'hui que, si les mécanismes de réception du langage peuvent être considérés comme interactifs, les mécanismes de production sont, eux, plus autonomes.

Définition de la psycholinguistique

La psycholinguistique est l'étude scientifique des comportements verbaux dans leurs aspects psychologiques. Si la langue, système abstrait qui constitue la compétence linguistique des sujets parlants, relève de la linguistique, les actes de parole qui résultent des comportements individuels et qui varient avec les caractéristiques psychologiques des sujets parlants sont du domaine de la psycholinguistique, les chercheurs mettant en relation certains des aspects de ces réalisations verbales avec la mémoire, l'attention, etc. La psycholinguistique s'intéresse en particulier aux processus par lesquels les sujets parlants attribuent une signification à leur énoncé, aux « associations de mots » et à la création des habitudes verbales, aux processus généraux de la communication (motivations du sujet, sa personnalité, situation de la communication, etc.), à l'apprentissage des langues, etc.

Mais la psycholinguistique peut avoir des ambitions plus grandes, celle, en particulier, de construire un modèle général de perception, de compréhension et de production de langage, au sein des sciences cognitives. Les recherches mettent alors l'accent sur l'identification de principes explicatifs universels et spécifiques de langage, et non plus sur les actes de parole.

La psycholinguistique comme discipline :

La psycholinguistique est née en 1954 à l'université de Cornell, aux Etats-Unis. Elle rassemble au départ des linguistes et des psychologues désireux de définir un champ de recherche commun. Elle voit le jour alors que le courant dominant est le *béhaviorisme*, ou psychologie du comportement (du mot *behavior*, en anglais, qui signifie comportement). Pour les béhavioristes, le langage est une chaîne comportementale où chaque élément fournit un stimulus pour la production ou la réception de l'élément suivant (stimulus-réponse). Ainsi, pour les béhavioristes, nos réactions sont conditionnées : nous produisons et comprenons une phrase mot à mot.

Cette thèse a été contestée par Noam Chomsky et la grammaire générative dans les années 60. Chomsky a attiré l'attention sur le fait que, lorsque nous produisons du langage, nous le recréons d'une manière qui n'est pas mécanique. La preuve en est que ce que nous disons est sans arrêt nouveau. La grammaire générative s'est intéressée à la psycholinguistique dans l'objectif de montrer quels étaient les phénomènes mentaux à l'œuvre dans la compréhension et la production des phrases.

Les écoles de la psycholinguistique

Naissance et évolution de la psycholinguistique

L'activité du langage, dans ses rapports avec la pensée humaine, a sans doute attiré très tôt l'attention des psychologues, et, avant eux, des philosophes : soit que l'on cherchât à rendre compte de l'organisation des langues à partir des lois, supposées universelles de l'esprit humain ; soit au contraire que l'on s'attachât à montrer les contraintes que le langage impose à la pensée. Cette longue tradition de réflexions et d'analyses a certes donné lieu à des travaux qui peuvent aujourd'hui encore, suggérer d'utiles voies de recherche. Elle n'a pu cependant suffire à constituer une discipline réellement scientifique. Ce n'est qu'au début du XXe siècle que les conditions d'une telle étude ont commencé à se mettre en place.

1- Le structuralisme linguistique :

C'est avec Saussure (1906) que seront posés explicitement les principes sur lesquels se fondera la linguistique moderne. La distinction qu'il opère entre *langue* et *parole* permet de constituer la langue en objet, indépendant des individus qui la mettent en œuvre. En même temps, il oppose à l'approche *diachronique* (historique) une approche *synchronique*, considérant la langue comme une totalité simultanée, un système ayant en lui-même le principe de son intelligibilité (compréhensible ou clair).

La langue selon Saussure est un système de signes où chacun associe un *signifiant* (une image acoustique) et un *signifié* (un concept). Ainsi, un signe ne perd sa valeur que de sa différence avec les autres signes de la langue (ce qui permet de comprendre son caractère arbitraire).

La conception structuraliste de la langue sera reprise notamment par le cercle de Prague (Trubetzkoy, Jakobson) qui développera les bases de la phonologie.

Le structuralisme saussurien n'exclut pas le recours à des représentations mentales (image acoustique, concept). Une position plus radicale sera prise aux États-Unis par le *distributionnalisme* de Bloomfield qui, tout en se fondant sur des conceptions très voisines de celles de Saussure, récuse énergiquement tout « mentalisme » : on doit pouvoir analyser et décrire la structure d'une langue sans rien connaître de sa signification, ni des conditions de son utilisation, sans référence au sujet qui la parle, à ses intentions ou à sa pensée.

2- La psychologie scientifique :

En même temps que la linguistique définissait son objet en se débarrassant du psychologisme, la psychologie procédait à une objectivation analogue, celles des sciences des faits de conscience qui deviendra la science du comportement.

En rejetant radicalement l'introspection pour s'en tenir à ce qui est objectivement observable, et en définissant la psychologie comme l'étude des relations stimulus-réponse (S-R), Watson propose une méthodologie plus rigoureuse, et à une stricte discipline conceptuelle. Il y avait ainsi dans le béhaviorisme de Watson une idée directrice, sans doute implicite, mais qui a fait sa force : une connaissance scientifique de l'homme n'est possible que si l'on réduit celui-ci, dans toute la mesure du possible à une machine.

Mais la « machine » behavioriste est trop simpliste. Son modèle est celui d'un distributeur : on met une pièce dans la fente (stimulus), et il en ressort quelque chose (réponse). Que se passe-t-il entre les deux ? On n'en sait rien et on n'a pas à le savoir, estime Watson. Ses successeurs tenteront pourtant de s'interroger sur ce qui se passe dans « la boîte noire » : Tolman, puis Hull introduiront la notion de « variables intermédiaires » ; Osgood celle de « réponses médiationnelles ».

Avec les premières élaborations théoriques qui tentent de dépasser le modèle S-R, avec surtout l'apport de la théorie de l'information, la psychologie en 1950 était prête à rencontrer à nouveau la linguistique.

Première étape : le langage comme code (1951) :

Correspond à un mouvement où trois disciplines se sont rencontrées : la psychologie, essentiellement représentée par les théories de l'apprentissage ; la linguistique structurale, marquée par les méthodes distributionalistes de Bloomfield et Harris et la théorie de l'information, issue des travaux de Shannon, qui apporte un ensemble de concepts nouveaux, en même temps qu'un appareil mathématique emprunté à la théorie des probabilités.

(Information, sélection d'un évènement parmi un ensemble possible « est-ce qu'il pleut ce matin ? », un évènement correspond à un signal, l'ensemble des signaux constitue un message. Les messages codés sont transmis par un canal)

La théorie de l'information fournissait un cadre théorique adapté aussi bien aux analyses distributionnelles des linguistes qu'aux théories psychologiques de l'apprentissage.

Seconde étape : la langue comme grammaire :

Avec l'ouvrage de Chomsky « structures syntaxiques » paru en 1957, la description d'une langue doit consister à formuler un ensemble de règles formelles permettant d'engendrer toutes les phrases correctes de cette langue. Un tel ensemble de règles constitue une grammaire générative.

Ces règles sont de deux types :

- a. Des règles syntagmatiques (syntagme nominal, syntagme verbal) engendrant des indicateurs syntagmatiques sous-jacents, elles aboutissent à des séquences de symboles (article, nom, verbe...).
« Le vent agite la mer ».
- b. Des règles transformationnelles qui s'appliquent à ces séquences pour donner des « suites terminales ». l'application des règles morpho-phonémiques à ces suites va produire la phrase telle qu'elle est prononcée. « La mer est agitée par le vent »

Chomsky distingue enfin la compétence linguistique (qui est la connaissance intuitive de tout locuteur des règles de sa langue) et la performance (qui concerne les processus liés à la production et à la compréhension d'énoncés particuliers). Ces distinctions ont poussées Chomsky à présenter des travaux sur l'acquisition du langage et à la grammaire du langage enfantin, à dégager les stades de leur construction et la façon dont elles se rapprochent progressivement de la grammaire adulte.

Troisième étape : la psycholinguistique aujourd'hui :

À partir des années 70, la psycholinguistique va marquer une réaction contre la grammaire générative en mettant l'accent sur les stratégies de performance et la philosophie du langage afin d'établir un modèle psychologique de l'utilisateur d'une langue. Nous pouvons ainsi caractériser comme suit les principaux caractères de la psycholinguistique actuelle :

1. En premier lieu, elle tend à s'intégrer plus étroitement dans la psychologie cognitive, où un certain nombre de chercheurs continuent à adhérer à la thèse d'une faculté de langage autonome « module » indépendant du reste de la vie mentale, alors que pour d'autres le traitement du langage n'est qu'un des aspects du fonctionnement général de l'esprit.
2. En second lieu, l'approche du langage s'est élargie où on est passé à l'étude des aspects sémantiques puis pragmatiques (parler c'est utiliser le langage d'une façon adaptée au contexte, à l'interlocuteur et aux buts de la communication).
3. Cet élargissement se manifeste par le souci de ne plus s'en tenir au niveau du traitement de phrases isolées, mais d'aborder des unités plus larges dans le cadre du discours.

Les pathologies du langage

Définition

La pathologie du langage se concentre sur les troubles du langage. Ceux-ci doivent être distingués des troubles de la parole, tels que le bégaiement, par exemple, qui sont des dysfonctionnements des organes d'émission, ou des troubles généraux du comportement, qu'étudie la psychiatrie.

Ces troubles englobent un ensemble de perturbations langagières qui peuvent toucher les différents niveaux du langage à savoir la phonologie, le lexique et la syntaxe. Ces troubles peuvent avoir diverses origines. Certains sont associés à des syndromes comme les déficiences intellectuelles, l'autisme, la surdité, le manque de stimulation (privation psycho-sociale) ou à des atteintes neurologiques. Toutefois, des enfants présentent un trouble grave du développement du langage sans qu'aucune cause évidente ne soit trouvée, alors même que leur développement dans les autres domaines est normal et qu'ils ont des capacités intellectuelles préservées. Ces troubles du développement du langage se répartissent en 2 groupes :

- **Les troubles fonctionnels ou retard simple**, qui ne touchent pas la structure même du langage et sont donc réversibles en des temps variables, constituant uniquement un retard plus ou moins important dans le développement du langage.
- **Les troubles structurels ou dysphasies** qui comportent de véritables déviances.

Les différents types de pathologies :

1. LES TROUBLES FONCTIONNELS :

1.1. Les troubles articulatoires :

Jusqu'à l'âge de cinq six ans, le remplacement d'un point d'articulation par un autre, ou son absence, est dans la normalité. Exemple : substitution de « ch » par « s » (« sat » au lieu de « chat »), « l » par « r », « k » par « t ».

Par contre l'établissement de points d'articulation erronés doit être considéré comme anormal dès l'âge de quatre ans. Ce défaut, le zéaiement par une béance de l'articulé dentaire, un chuintement, un son nasal, peut venir d'un mauvais articulé dentaire que l'orthodontiste sera amené à restaurer. Il peut aussi dépendre d'un défaut d'audition des sons aigus. Mais le plus souvent il n'est que la trace d'un automatisme articulatoire mal construit, par difficulté de discrimination auditive de la première enfance et sa fixation par l'entourage.

1.2. Le retard simple de la parole

Il s'agit de simplification phonétique des mots sous forme d'omission (« chamb » pour « chambre »), de substitution (« romage » pour « fromage »), d'inversion (« pestak » pour « spectacle »), de réduction de mots longs (« presgiteur » pour « prestidigitateur »).

Le retard de parole donne également des erreurs articulatoires mais qui ne sont pas constantes. A certains moments, le point d'articulation est correct. Ces troubles de la parole appartiennent au développement

normal mais ne doivent pas persister au-delà de cinq ou six ans. Leur persistance nécessite un traitement avant l'entrée à l'école. Ces troubles traduisent une difficulté phonologique. Ils peuvent être isolés ou accompagnés d'un retard de langage.

1.3. Le retard simple de langage

Ce retard de langage n'est pas lié à un déficit sensoriel, intellectuel ou moteur.

Il y a un décalage entre l'élaboration du langage et la chronologie normale des autres acquisitions.

Ce retard se traduit par un trouble de l'organisation des phrases : l'enfant n'utilise pas de phrases complexes, ne respecte pas l'ordre des mots, n'utilise pas le « je ».

Exemple : « Moi, assis » pour « Je m'assois ». La compréhension est meilleure que l'expression mais ces difficultés d'expression rendent difficiles l'insertion scolaire, le retentissement se faisant ressentir dans les autres secteurs d'acquisitions.

Le retard simple de langage peut se rencontrer dans les milieux linguistiquement pauvres (l'enfant a été peu sollicité dans la première enfance) ou lorsque l'enfant est laissé dans un abandon affectif. Le maintien d'un parler infantile peut être responsable d'un retard de langage : il est nécessaire que le niveau linguistique de réception soit beaucoup plus riche que celui de l'expression. Un bilan est nécessaire vers l'âge de quatre ou cinq ans pour évaluer l'importance du retard de langage.

1.4. Le bégaiement

Le bégaiement est une perturbation du flux et du rythme de parole qui est souvent associée à des manifestations motrices. La respiration est souvent mal utilisée. Il existe une forme particulière de bégaiement dite primaire, physiologique, avec répétition des syllabes sans tension spasmodique ou tonique, apparaissant vers trois ans et qui se trouve fréquemment chez des enfants qui commencent des phrases. Ce type de bégaiement ne nécessite aucun traitement et disparaît spontanément.

Le bégaiement en tant qu'atteinte du débit illocutoire se manifeste de différentes façons.

On distingue :

- **le bégaiement clonique** : répétition saccadée, involontaire d'une syllabe.
- **Le bégaiement tonique** : impossibilité d'émettre certains mots. Le bégaiement tonico-clonique associe à des degrés divers les deux aspects précédents et constitue la forme la plus fréquente.
- **Le bégaiement par inhibition** : suspension de la parole pendant un certain temps sans aucune manifestation motrice. La prise en charge est spécifique : orthophonie, thérapie, relaxation.

2. LES TROUBLES STRUCTURELS

2.1. La dysphasie

La dysphasie est un trouble structurel, primaire et durable de l'apprentissage et du développement du langage oral. C'est un trouble plus ou moins sévère et se présentant sous des formes diverses : paroles indistinctes, troubles de la syntaxe, expressions par mots isolés, discours plus ou moins construit, manque du mot, compréhension partielle du langage oral.

La dysphasie s'accompagne de difficultés : d'attention - d'abstraction - de généralisation - de perception du temps et de repères spatio-temporels - de mémorisation - de discrimination auditive - de fatigabilité – d'anxiété : repli sur soi, agitation....) 8 % d'enfants.

2.2. La dyspraxie

La dyspraxie est un trouble spécifique des apprentissages se caractérisant par un trouble de l'organisation du geste. C'est un dysfonctionnement de la coordination et de la planification des gestes (difficultés à programmer et à automatiser la coordination des gestes volontaires).

2.3. La dyslexie

La dyslexie est un trouble d'apprentissage spécifique, durable, du langage écrit dont l'origine est neurobiologique. C'est un déficit de la conscience phonologique qui se manifeste par une difficulté à manipuler les sons qui composent les mots. On distingue trois types :

2.3.1. La dyslexie phonologique : l'enfant éprouve des difficultés à associer une graphie à un son. Il lit de façon globale car il est capable de mémoriser de nombreux mots. La lecture de mots nouveaux est source d'erreurs, le déchiffrage est lent.

2.3.2. La dyslexie de surface : l'enfant déchiffre bien les mots, dans la mesure où ils sont composés de syllabes régulières. Il n'a pas de difficulté pour associer une graphie à un son. En revanche, il ne mémorise pas ou peu l'orthographe des mots entiers. Sa lecture est lente, car il procède toujours en décomposant les mots par segments. L'accès au sens est perturbé.

2.3.3 La dyslexie mixte : les deux types de dyslexie sont combinés. Il existe des difficultés de traitement des sons et un trouble de la mémorisation des mots entiers.

2.4. L'aphasie

On parle d'aphasie quand un individu a perdu totalement ou partiellement la capacité de communiquer par le langage, c'est-à-dire de parler et/ou de comprendre ce qu'on lui dit. Les orthophonistes (spécialistes du langage) font une différence entre l'articulation, la parole et le langage: si un individu éprouve des difficultés pour prononcer des sons (quelle que soit leur place dans le mot) on dira qu'il a un trouble de l'articulation ; s'il éprouve des difficultés à combiner les sons pour faire des mots (ajouts, substitutions, altérations, omissions de sons en fonction de leur place dans le mot), il s'agira d'un trouble de la parole; s'il éprouve des difficultés à choisir ses mots, à les combiner pour faire des phrases ou même à comprendre leur sens, on dira plutôt qu'il a un problème de langage.

Lorsque, suite à une lésion au cerveau, une ou plusieurs composantes de notre langage dysfonctionnent, nous pouvons parler d'aphasie. Le mot aphasie vient du grec « phasis » (parole) et veut dire « sans parole » c'est-à-dire la personne ne peut plus dire ce qu'elle veut. Elle ne peut plus utiliser de langage. L'aphasie est un trouble du langage auquel s'ajoutent souvent des difficultés de parole; elle entraîne des perturbations tant de l'expression que de la compréhension du langage. Plusieurs formes du langage peuvent être touchées: la conversation, la lecture, l'écriture, etc. Souvent l'aphasique n'arrive plus à nommer des objets, ne retrouve plus le nom des personnes qu'il connaît; il se peut même qu'il ne puisse répondre clairement par oui ou non.

L'aphasie est un trouble du langage acquis, c'est-à-dire qu'elle survient chez un individu qui avait auparavant un langage normal et se distingue donc des problèmes pouvant apparaître lors du développement du langage chez l'enfant.

Applications : Les troubles de la parole

On appelle « troubles de la parole » les problèmes d'élocution et de langage. Il faut cependant distinguer les troubles mineurs et majeurs, qui ne nécessitent pas le même type de rééducation orthophonique. Les premiers sont parfaitement normaux chez les enfants qui apprennent à parler ; en revanche, s'ils persistent après l'âge de 5 ou 6 ans, il est nécessaire de les traiter avant l'entrée à l'école primaire.

Parmi les troubles mineurs, on trouve l'altération de phonèmes : le mot ne peut être reproduit dans son ensemble, mais chaque phonème peut l'être, séparément. Cela a plusieurs conséquences : simplification à l'intérieur ou à la fin d'un mot (« arbre » devient « abe »), substitutions de phonèmes (« train » devient « crain »), inversions (« brouette » devient « bourette »), absences de modification de phonème (« couteau » devient « touteau »), ellipses des syllabes « assiette » devient « assiè ».

Les troubles de la parole majeurs sont plus prégnants et supposent une rééducation plus longue. Il s'agit de la dysarthrie (faiblesse des cordes vocales), la dysprosodie (changements dans le rythme de la voix, mais aussi l'intonation et la synchronisation des mots), le mutisme (absence d'expression verbale), l'aphasie (perte totale ou partielle de la capacité de parler ou de comprendre un message parlé ou écrit), la dysphasie (trouble grave de la communication verbale d'origine congénitale), la dysphonie (difficulté à parler), l'anarthrie (impossibilité d'articuler des sons), la dyslalie (difficulté à prononcer des mots). Il est également possible de présenter des troubles de la parole suite à des interventions chirurgicales (thyroïdectomie), à des pathologies telles que des cancers de la gorge ou de la langue, ou encore des nodules sur les cordes vocales.